

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Howie: De quoi joue Olson?

M. Paproski: Nous sommes ravis, madame le Président, mais je dis au ministre que le dernier ministre à donner de l'argent aux galeries d'art d'Ottawa il y a six ans était l'honorable Hugh Faulkner, qui ne siège plus à la Chambre aujourd'hui.

* * *

L'ENSEIGNEMENT**LES DIFFICULTÉS QU'ÉPROUVENT LES ÉCOLES À SE PROCURER DES FILMS DE RADIO-CANADA**

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications. Depuis une dizaine d'années, les écoles et les universités du Canada essaient de se procurer auprès de Radio-Canada du matériel qui pourrait leur servir à des fins pédagogiques. Nos maisons d'enseignement ont besoin des films pendant de courtes périodes seulement et acceptent même de payer des frais nominaux pour les obtenir mais, à ce jour, leur entreprise n'a pas été très fructueuse. Le ministre peut-il faire part à la Chambre des mesures qu'il a prises pour aider nos écoles et universités à régler ce problème?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, essentiellement, si le député songeait à l'Office national du film, il existe un réseau de distribution de la production de l'ONF à l'échelle du pays. On me signale que le député faisait allusion à Radio-Canada. S'il songe à des émissions particulières qu'il voudrait faire mettre à la disposition de nos écoles, c'est volontiers que j'en discuterai avec le président de Radio-Canada.

L'ÉLABORATION DES DIRECTIVES

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, le gouvernement britannique a trouvé une solution satisfaisante à ce problème et le gouvernement des États-Unis a établi un comité regroupant des éditeurs, des éducateurs, des artistes de la radio et de la télévision ainsi que des diffuseurs. Ce comité a pour mandat d'élaborer des directives régissant l'enregistrement en différé des émissions diffusées pour des fins éducatives. Le ministre ne pourrait-il pas établir un comité semblable afin que nous puissions trouver une solution à ce problème un peu trop vieux déjà?

Des voix: Bravo!

● (1500)

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Le député le sait, madame le Président, l'éducation est un domaine qui relève des provinces. La question que soulève le député porte sur les droits d'auteur au Canada. Le ministre de la Consommation et des Corporations et moi avons constitué des équipes de travail au sein de nos ministères respectifs pour examiner la question des droits d'auteur. L'équipe de travail de

mon ministère comprend d'éminents Canadiens parfaitement au fait de la question: André Raynauld, de l'Université de Montréal, John Hylton, ancien vice-président du CRTC, et Claude Brunette, spécialiste reconnu en matière de droits d'auteur, de Montréal. Je signalerai volontiers à leur attention les doléances du député. Je sais déjà que c'est là le genre de problème qu'ils devront examiner. En terminant, peut-être devrais-je ajouter que je compte recevoir leur rapport au début de l'été.

* * *

[Français]

PÉTITIONS

M. MAZANKOWSKI—LA CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE À TOFIELD (ALB.)

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le cent quatre-vingt-troisième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition présentée par l'honorable député de Végréville (M. Mazankowski) le mercredi 24 février 1982 et qu'il constate qu'elle est conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**DÉCLARATION HEBDOMADAIRE**

M. Lewis: Madame le Président, est-ce que le leader parlementaire du gouvernement aurait l'obligeance de nous faire part des travaux de la Chambre prévus pour les prochains jours?

M. Pinard: Madame le Président, je suis honoré d'avoir à répondre à la question de mon collègue. Je tiens à confirmer que la journée de demain, vendredi, sera un jour réservé à l'opposition. Plus tard aujourd'hui, nous reprendrons le débat entourant la deuxième lecture du bill C-89, loi nationale sur l'habitation.

[Français]

Le semaine prochaine, lundi, nous allons continuer à débater la deuxième lecture du projet de loi concernant la loi nationale sur l'habitation et, vraisemblablement, selon le résultat du vote sur la motion aujourd'hui, nous devrions voter la deuxième lecture lundi soir. Par la suite, à compter de mardi et pour le reste de la semaine, du moins jusqu'à vendredi, nous entreprendrons l'étude d'un projet de loi majeur que nous entendons présenter demain. Il s'agit du projet de loi concernant la sécurité énergétique dont avis apparaît au *Feuilleton* et qui, encore une fois, sera présenté demain mais dont on entreprendra l'étude seulement mardi afin de permettre aux députés de prendre connaissance plus à fond du projet de loi pendant la fin de semaine.